



# IPCI

● ISTANBUL 2012

# ICPD



LA CINQUIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES PARLEMENTAIRES  
SUR L'APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION DE LA CIPD

## RAPPORT

RAPPORT DE LA CINQUIÈME CONFÉRENCE  
INTERNATIONALE DES PARLEMENTAIRES  
SUR L'APPLICATION DU PROGRAMME  
D'ACTION DE LA CIPD

**Organisateurs :**

EPF - Forum parlementaire européen  
sur la population et le développement  
UNFPA - Fonds des Nations Unies pour la population

**Animé en collaboration avec :**

AFPPD - Forum asiatique de parlementaires  
sur la population et le développement  
IAPG - Groupe parlementaire interaméricain  
sur la population et le développement  
PGA - Parlementaires pour une action mondiale

**Sous l'égide du :**

Parlement de Turquie

**Principaux bailleurs de fonds :**

Gouvernements danois et japonais par l'intermédiaire  
du Fonds d'affectation spéciale pour les activités  
des ONG multinationales, Suisse, Commission  
européenne et UNFPA

**Appui en espèces :**

Ministères turcs du développement, des politiques  
familiales et sociales, des affaires étrangères  
et de la santé

24-25 Mai 2012  
Centre de Conférences Hilton  
Istanbul, Turquie

## TABLE DES MATIÈRES

1. DÉCLARATION D'ENGAGEMENT D'ISTANBUL.....	4
2. HISTORIQUE DE LA CONFÉRENCE.....	10
3. SÉANCE D'OUVERTURE.....	12
4. ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DE L'ALLOCUTION PROGRAMME ET D'AUTRES ALLOCUTIONS.....	14
5. POINTS SAILLANTS DES PRÉSENTATIONS DES INVITÉS SPÉCIAUX ET DES DÉBATS DE GROUPES SPÉCIAUX.....	16
6. DÉBATS DE GROUPES ET RECOMMANDATIONS.....	18
7. PRIX EPF.....	22
8. CLÔTURE ET SUIVI.....	23
ANNEXES	
I. PROGRAMME.....	24
II. LISTE DES PARTICIPANTS.....	28

# 1. DÉCLARATION D'ENGAGEMENT D'ISTANBUL

« TENIR LES PROMESSES, MESURER LES RÉSULTATS »

**N**ous, représentants de nos peuples de toutes les régions du monde, nous nous réunissons à Istanbul (Turquie), du 24 au 25 mai 2012, pour fixer une ligne d'action au cours des prochaines années afin d'appliquer le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) d'ici 2014 et au-delà.

Cette réunion a lieu à un moment décisif, puisque nous participerons bientôt à des examens, aux niveaux national, régional et mondial, de l'application du Programme d'action. Nous aurons aussi l'opportunité d'influer sur la définition d'un nouveau cadre du développement pour faire suite aux objectifs du Millénaire pour le développement en 2015 au moyen de consultations nationales permanentes. Nous devons mobiliser nos mandataires, nos partis et nos gouvernements pour garantir que la vision, les principes, les objectifs et les buts du Pro-

gramme d'action progressent à travers ces deux processus clefs en soulignant que le nouvel agenda de développement appuie les droits humains, l'équité, l'égalité des chances et les principes démocratiques.

Nous reconnaissons que si quelques progrès ont été accomplis dans nos pays vers la réalisation des objectifs de la Conférence sur la population et le développement, des défis restent à relever pour mettre en place des mesures concrètes qui permettront de mener pleinement à terme l'agenda. Cela exige, entre autres, d'intégrer systématiquement la dynamique de la population dans les stratégies nationales et internationales de développement, de faire face au vieillissement et à la baisse de la fécondité, aux changements climatiques, aux catastrophes naturelles, aux conflits et aux déplacements, de faire reculer la pandémie du VIH et de prendre en compte globalement la migration internationale dans le contexte de la CIPD.



## 1. DÉCLARATION D'ENGAGEMENT D'ISTANBUL « TENIR LES PROMESSES, MESURER LES RÉSULTATS »

À cette fin, nous réaffirmons notre engagement envers le Programme d'action de la CIPD, reconnaissant que son application est essentielle pour que les pays puissent réduire la pauvreté et l'inégalité économique et sociale, améliorer la vie de tous leurs habitants, préserver la santé et les droits des femmes, des hommes, des filles et des garçons, notamment la santé sexuelle et procréative et les droits y afférents, promouvoir l'égalité des sexes et la santé des femmes, créer des conditions dans lesquelles tous puissent vivre dans la dignité, protéger l'environnement et garantir un développement durable. Nous réaffirmons en outre les engagements pris aux IPCI précédentes et soulignons notre détermination d'agir avec un sentiment d'urgence.

Nous, Parlementaires, fidèles aux principes de la CIPD, sommes déterminés à jouer nos rôles sur les points suivants :

### 1 MOBILISER LES RESSOURCES NÉCESSAIRES À L'AGENDA DE LA CIPD

**Nous plaiderons** pour l'affectation d'un financement accru à la mise en œuvre intégrale de l'agenda de la CIPD provenant des budgets nationaux, des donateurs externes et d'autres sources, notamment du secteur privé, tant local que multinational, surtout pour respecter pleinement les droits en matière de sexualité et de procréation et pour garantir l'accès aux services de santé sexuelle et procréative, y compris la planification familiale, à l'information et à une éducation complète des jeunes à la sexualité, ainsi que la couverture de la santé féminine.

**Nous collaborerons** avec les gouvernements qui se sont impliqués dans le Sommet de la planification familiale et la Fondation Bill et Melinda Gates, ainsi qu'avec l'UNFPA, pour veiller à ce que les ressources qui seront dégagées au profit de la planification familiale soient acheminées par l'entremise de l'UNFPA afin d'assurer un élargissement des activités sur plusieurs plans (sécurité d'approvisionnement en produits de santé, mobilisation sociale, renforcement des systèmes de santé et exercice d'une influence sur les mécanismes de marché).

**Nous engagerons** tant nos organes exécutifs que les donateurs à dégager les ressources destinées à appliquer le Programme d'action de la CIPD et à garantir que les moyens de financement soient acheminés de manière cohérente, coordonnée et transparente.



## 1. DÉCLARATION D'ENGAGEMENT D'ISTANBUL

« TENIR LES PROMESSES, MESURER LES RÉSULTATS »



**Nous renforcerons** nos réseaux parlementaires aux niveaux national, régional et mondial, et nous interviendrons auprès des dirigeants des pays du G8 et du G20 pour qu'ils incluent dans leur ordre du jour un examen de l'application des engagements concernant la santé des femmes et des enfants pris au Sommet du G8 tenu à Muskoka (Canada) en 2010.

**Nous tiendrons** des auditions parlementaires afin d'évaluer les contributions de nos gouvernements, cela dans l'intention d'assurer le respect des engagements internationaux.

**Nous inclurons** dans l'ordre du jour de nos parlements un débat annuel sur les tendances et les autres facteurs ayant un impact sur le financement de la santé sexuelle et procréative et des droits y afférents, y compris la planification familiale. En outre, nous demanderons des rapports, dans le cadre du processus budgétaire annuel, sur les mesures visant à éliminer les distorsions dans l'affectation des ressources aux diverses composantes de l'agenda de la CIPD, nous veillerons à garantir l'équité dans l'affectation des ressources par le biais du processus budgétaire et plaiderons à ces fins dans les débats parlementaires.

**Nous lutterons** pour obtenir qu'au moins 10 % des budgets nationaux de développement et des budgets d'aide au développement soient affectés aux programmes de population et de santé procréative, notamment à la prévention du VIH/ SIDA, et en particulier aux produits de planification familiale et de santé procréative, et nous ferons aussi en sorte que l'objectif d'affecter 0,7 % du PIB à l'aide publique au développement soit atteint.

## 2 RENFORCER LA SUPERVISION PARLEMENTAIRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA DE LA CIPD

**Nous nous engageons** à faire adopter une législation appropriée, à examiner la législation en vigueur et à mobiliser un appui solide pour des lois compatibles avec l'agenda de la CIPD ainsi que pour en suivre l'application et à tenir les gouvernements responsables afin que de telles lois conduisent à un développement durable.

**Nous demanderons** aux organes gouvernementaux compétents et aux partenaires de la société civile de dresser la carte des secteurs de l'agenda de la CIPD qui exigent que les législateurs y portent une attention particulière, et nous tiendrons des auditions pour identifier les besoins et les intérêts de nos communautés afin de promouvoir la législation appropriée.

**Nous ferons** participer tous les partenaires pertinents, notamment les organisations de la société civile, les femmes et les jeunes, à la rédaction de lois sur les problèmes relevant de la CIPD afin de garantir que ces lois reflètent le large éventail d'expériences et de besoins de nos populations.

**Nous tiendrons** des auditions sur les indicateurs de la santé sexuelle et procréative et des droits y afférents, notamment la planification familiale, sur la couverture de services pour les différents groupes de population, en particulier les jeunes et les groupes vulnérables. Les indicateurs doivent viser à évaluer dans quelle mesure est couverte la gamme des services inclus dans le Programme d'action et des méthodes de collecte des données, notamment de données ventilées par zone géographique,

## 1. DÉCLARATION D'ENGAGEMENT D'ISTANBUL « TENIR LES PROMESSES, MESURER LES RÉSULTATS »

### PROMESSE

Nous nous engageons à regarder de l'avant pour garantir que les priorités et préoccupations permanentes et nouvelles liées à la CIPD se reflètent dans les débats sur la CIPD après 2014 et dans les rapports y relatifs, ainsi que pour garantir que les questions touchant au développement humain soient incluses dans les objectifs et cibles que les processus de fixation de l'agenda du développement après 2015 vont permettre d'élaborer.

Nous appelons l'UNFPA à utiliser les résultats de l'enquête mondiale pour l'examen de la CIPD au-delà de 2014 en préparation de l'IPCI 2014, notamment au moyen d'une enquête sur les mesures prises par les parlementaires en vue de mettre en œuvre les engagements de l'IPCI.

Nous appelons en outre l'Assemblée générale des Nations Unies à jouer un rôle clef s'agissant d'édifier un soutien au Programme d'action de la CIPD, cela par des moyens d'action au plus haut niveau international, intégrant son agenda dans le futur cadre mondial du développement durable afin d'avoir un impact mesurable dans le monde entier.

Nous nous engageons en tant que parlementaires, à l'égard de nos responsabilités pour la législation, l'analyse et le plaidoyer en vue de l'application du Programme d'action de la CIPD et de l'approbation des budgets, à être tenus de faire un rapport sur le suivi des engagements pris par l'IPCI.

Nous, parlementaires, nous engageons à prendre ces mesures et à suivre de manière systématique et active les progrès que nous accomplissons en la matière. Nous nous engageons en outre à rendre compte régulièrement de ces progrès par l'intermédiaire de nos groupes parlementaires régionaux et à nous rencontrer de nouveau dans deux ans pour évaluer les résultats que nous aurons obtenus.

tranche d'âge, sexe et condition socioéconomique, en recevant une rétro-information des bénéficiaires et communautés et en tenant les prestataires pour responsables.

**Nous exercerons** un suivi et nous tiendrons des auditions pour garantir que les lois adoptées soient largement appliquées par les institutions compétentes et que les autorités concernées en imposent l'application.

**Nous donnerons** priorité aux personnes dont les besoins sont les plus grands en faisant des déclarations et en orientant les organes exécutifs sur les stratégies propres à améliorer la responsabilisation dans la prestation des services, notamment une meilleure supervision des programmes, un suivi détaillé du budget et des ressources, la suggestion de résultats souhaitables, la mise en place de mécanismes tels que médiateur/dépôt de plaintes, la participation de la société civile, la participation de la société civile et l'établissement de rapports.

### 3 SENSIBILISATION, RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE PLAIDOYER ET ACTIONS ORIENTÉES VERS DES RÉSULTATS DANS LES DOMAINES PRIORITAIRES

Nous agissons avec les autres parlementaires et la société civile afin de mettre en place un environnement législatif et propice et :

**Renforcer** les partenariats avec les autres parlementaires, les donateurs, le système des Nations Unies, les autorités locales, les organisations de la société civile (OSC), les associations locales et le secteur privé afin de tirer le meilleur parti possible des ressources humaines et financières dans le but d'appliquer le Programme d'action de la CIPD et d'atteindre les OMD, en particulier les OMD 3, 4, 5 et 6, ce qui implique notamment une relance active des engagements régionaux et mondiaux comme le Plan d'action de Maputo, chaque femme, chaque enfant, la résolution de l'Union interparlementaire « Accès à la santé en tant que droit fondamental : rôle des parlements s'agissant de relever les principaux défis de manière à assurer la santé des femmes et des enfants », et les résolutions de la Commission de la population et du développement, notamment son récent consensus sur les jeunes et les adolescents.

## 1. DÉCLARATION D'ENGAGEMENT D'ISTANBUL

« TENIR LES PROMESSES, MESURER LES RÉSULTATS »

**Veiller** à ce que la santé sexuelle et procréative et les droits y afférents, notamment la planification familiale, figurent en tant qu'éléments clefs dans le nouvel agenda international de développement après 2015 et dans tous les plans et politiques de développement et de réduction de la pauvreté, notamment les processus préparatoires à Rio+20, la CIPD au-delà de 2014, Beijing+20 et l'agenda de développement de l'ONU post-OMD.

**Classer** prioritaires, là où la situation l'exige, l'accès aux services de santé sexuelle et procréative, notamment aux services de planification familiale, l'autonomisation des femmes, l'élimination des pratiques traditionnelles nuisibles, la protection des droits en matière de procréation, la réforme des programmes scolaires afin de dispenser aux adolescents et aux jeunes une éducation complète à la sexualité, la collecte des données, l'aménagement des processus de planification afin de prendre en compte la dynamique de la population et d'identifier les lacunes qui appellent l'attention en priorité.

**Veiller** à ce qu'en conformité avec le Programme d'action de la CIPD et les Principales mesures pour la poursuite de l'application du Programme d'action de la CIPD, l'accès universel soit assuré aux soins d'avortement et à l'avortement sans risques là où la législation ne s'y oppose pas.

**Mettre** tout particulièrement l'accent sur les secteurs suivants de l'agenda de la CIPD qui exigent la plus grande attention:



a) Autonomisation des jeunes - Nous veillerons à ce que les politiques prêtent une attention urgente aux préoccupations et soucis spécifiques des jeunes en promouvant et protégeant les droits des jeunes à une éducation de bonne qualité à tous les niveaux, à la santé, aux services de santé sexuelle et procréative, y compris une éducation complète à la sexualité, l'accès à toutes les perspectives, à un emploi productif et un travail décent.

b) Promotion et protection de l'égalité des sexes et autonomisation des femmes et des filles— Nous travaillerons avec d'autres parties, notamment les groupes de femmes et de jeunes, à promouvoir l'égalité des sexes, l'équité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des filles en adoptant et en appliquant des lois et politiques qui soient fondées sur les documents relatifs aux droits humains fondamentaux, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) ainsi que son Protocole facultatif, le Programme d'action de la CIPD et le Programme d'action de Beijing. Nous garantirons une tolérance zéro concernant toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, notamment la violence sexuelle, garantissant ainsi que les actes de violence à l'égard des femmes et des filles ne seront jamais impunis et que des programmes nationaux ciblent hommes et garçons dans le but de promouvoir un changement de comportement et des perceptions positives tendant à instaurer l'égalité des sexes et l'équité entre les sexes dans les sociétés.

c) Renforcement des systèmes de santé — Nous agirons avec les autorités nationales pour garantir l'instauration de systèmes de santé solides, de haute qualité, accessibles, non discriminatoires et transparents qui donnent priorité à la fourniture de services de santé sexuelle et procréative de bonne qualité ainsi que des produits et fournitures connexes, en particulier de services de planification familiale assortis de méthodes modernes de contraception, notamment la contraception d'urgence. Nous répondrons aux besoins des jeunes en matière de santé sexuelle et procréative et à leurs droits en matière de procréation ainsi que de prévention du VIH, nous lutterons contre l'inégalité des sexes dans les soins de santé, enfin nous instaurerons et appliquerons des politiques garantissant un accès équitable des femmes à des services de santé de bonne qualité, tout au long de leur cycle de vie. Nous promulguerons une législation visant à renforcer le suivi de la qualité, de l'efficacité et de l'impact des programmes afin de promouvoir, soutenir et rendre possibles les aménagements de ces programmes



## 1. DÉCLARATION D'ENGAGEMENT D'ISTANBUL « TENIR LES PROMESSES, MESURER LES RÉSULTATS »

et d'y inclure la mise au point et l'entretien de systèmes de collecte de données sanitaires. Nous poursuivrons nos efforts pour garantir l'accès à des services de santé de qualité, notamment aux services de santé sexuelle et procréative, aux services de planification familiale, aux services durant la grossesse et lors de l'accouchement, ce qui recouvre la présence d'accoucheuses qualifiées, les soins anténatals et obstétricaux d'urgence, les soins postnatals et aux nouveau-nés, le traitement de la fistule obstétricale et le soutien aux femmes qui en sont atteintes, les liens appropriés entre les services, notamment pour les urgences humanitaires, les situations en période de conflit et d'après-conflit, et les mouvements de réfugiés, de rapatriés et de migrants. Nous garantirons l'affectation de ressources destinées à un personnel sanitaire qualifié et de qualité, notamment des sages-femmes, avec le souci primordial de retenir le personnel, et la prise de contact avec les communautés locales.

### 4 COMPRENDRE ET GÉRER LA POLITISATION DE L'AGENDA DE LA CIPD

**Nous prêterons** une vive attention aux activités de tous les groupes qui, où que ce soit dans le monde, voudraient saper l'agenda de la CIPD, notamment le droit des individus à déterminer le nombre de leurs enfants, l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes, le lien entre la dynamique de la population et la réduction de la pauvreté, et la fourniture de services d'information et d'éducation aux jeunes, entre autres choses.

**Nous identifierons** et comprendrons la nature et l'origine de ces controverses anti-CIPD et nous développerons au niveau national une argumentation basée sur les faits afin de démontrer les insuffisances et les effets négatifs de ces controverses sur le bien-être de tous, notamment en partageant les expériences et les moyens types de contrer avec succès l'opposition rencontrée aux niveaux régional et mondial.

### 5 ÉDIFIER DES PARTENARIATS ET FORGER DES RÉSEAUX POUR L'AGENDA DE LA CIPD

**Nous élargirons** les partenariats avec tous les acteurs pertinents, y compris les partenaires non traditionnels en matière de santé procréative et de défense des droits des femmes, les OSC, les milieux universitaires et les associations locales afin d'amplifier l'application du mandat du Caire.

**Nous utiliserons** l'opportunité offerte par les processus de développement d'après 2014 et d'après 2015 afin de forger un réseau de partisans de la CIPD, notamment pour les consultations à partenaires multiples au niveau national que devront entreprendre les équipes de pays des Nations Unies dans 50 pays au moins d'ici la fin de l'année, cela afin de définir ce qui fera suite aux OMD.

**Nous nous occuperons** de mettre en place des partenariats stratégiques et plaiderons pour un rôle effectif du parlement dans les dialogues nationaux sur les processus de la CIPD et des OMD, et nous travaillerons avec les autres parties pertinentes afin de poursuivre la mise en œuvre de l'agenda de la CIPD et de faire en sorte que les perspectives de la CIPD trouvent une place dans les futurs cadres de développement.

### 6 LA COMMUNICATION EN TANT QU'OUTIL CRITIQUE POUR FORGER UN PARTENARIAT COMMUN ET SUSCITER UN APPUI PUBLIC À L'AGENDA DE LA CIPD

**Nous rendrons** sensible l'importance de l'agenda de la CIPD à nos partis politiques, à l'électorat et au reste du personnel politique de notre pays.

**Nous encouragerons** activement l'intérêt des médias à l'application du Programme d'action de la CIPD et nous soutiendrons les publications, auditions, manifestations, initiatives médiatiques destinées à faire passer le message de la CIPD.

**Nous interviendrons** auprès des praticiens des médias et nous discernons les moyens les plus efficaces de susciter un appui à l'agenda de la CIPD.

**Nous procéderons** à des échanges entre nous sur les meilleures pratiques s'agissant d'amplifier les communications favorisant notre objectif commun.

**Nous promouvons** l'utilisation des médias sociaux afin d'amplifier l'interaction sur l'agenda de la CIPD et de susciter des partenariats et des collaborations aux niveaux national, régional et mondial, cela pour garantir que Rio+20 et les examens de la CIPD et des OMD débouchent sur un agenda prospectif.

## 2. HISTORIQUE DE LA CONFÉRENCE

RÉSUMÉ DE L'IPCI 2012

### CONFÉRENCES IPCI ANTÉRIEURES



#### 2002 : OTTAWA

Cette première conférence IPCI a réuni 103 représentants élus en provenance de 72 pays et territoires ainsi que les secrétariats de groupes parlementaires aux niveaux national, régional et mondial, des personnalités et des spécialistes, l'UNFPA et la Fédération internationale pour la planification familiale. La conférence a mis en place un système mondial de surveillance et de suivi de la CIPD à l'intention des parlementaires.



#### 2004 : STRASBOURG

Cette conférence a attiré 119 représentants élus en provenance de 82 pays et territoires dont des ministres et des présidents de parlements de pays tant développés

qu'en développement. À sa clôture, les participants ont réaffirmé leur responsabilité de faire respecter le droit des individus à décider du nombre de leurs enfants et de l'espacement de leur naissance, d'affranchir les femmes et d'éliminer toutes les formes de violence à leur égard.



#### 2006 : BANGKOK

La conférence a rassemblé plus de 300 parlementaires et représentants de gouvernements et autres participants provenant de 100 pays qui ont dressé le bilan des progrès jusqu'alors accomplis par les parlementaires concernant la progression de la mise en œuvre de l'agenda de la CIPD et ont élaboré des plans d'action régionaux afin de porter leurs efforts collectifs au niveau supérieur.



#### 2009 : ADDIS ABABA

Les parlementaires et ministres en provenance de plus de 110 pays ont adopté la Déclaration d'engagement d'Addis Abeba par laquelle ils se sont engagés à exercer leurs responsabilités de supervision afin de briser le silence qui entoure la discrimination sexuelle et de promouvoir la santé sexuelle et procréative et les droits en matière de procréation.



Plus de 200 parlementaires représentant 106 pays et experts en population, développement, santé et droits de la santé procréative se sont réunis à Istanbul les 24 et 25 mai 2012 pour évaluer les progrès réalisés depuis l'historique Conférence internationale sur la population et le développement de 1994 et trouver les moyens d'appliquer intégralement le Programme d'action de la CIPD.

La cinquième Conférence internationale des Parlementaires sur la mise en œuvre du programme d'action de la CIPD était organisée conjointement par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et le Forum parlementaire européen (EPF) sur la population et le développement et coparrainée par les gouvernements danois, japonais, suisse et turc et par la commission européenne.

La manifestation qui bénéficiait aussi de l'appui du Forum asiatique de parlementaires sur la population et le développement, du Groupe parlementaire interaméricain sur la population et le développement, des parlementaires africains et arabes sur la population et le développement, d'Action mondiale des parlementaires s'est tenue sous l'égide de l'Assemblée nationale turque.

Les deux journées de travaux ont abouti à l'adoption de la Déclaration d'engagement d'Istanbul par

## 2. HISTORIQUE DE LA CONFÉRENCE RÉSUMÉ DE L'IPCI 2012



liards USD d'ici à 2005, 20,5 milliards d'ici à 2010 et 21,7 milliards d'ici à 2015. Deux-tiers de ces montants devaient provenir des pays en développement eux-mêmes et le tiers restant de donateurs. Le financement a cependant été très inférieur à ce qu'il faudrait pour réaliser totalement le Programme d'action de la CIPD.

Un rapport du Secrétaire général des Nations Unies signalait que, rien qu'en 2011, il faudrait 68 milliards USD pour couvrir le coût des initiatives de santé reproductive, notamment de la planification familiale, de la prévention du VIH, du traitement du SIDA et de recherche et de recueil de données. Les pays en développement étaient censés contribuer à concurrence de 34 milliards USD de cette somme. Les donateurs internationaux et bilatéraux étaient censés verser 10,8 milliards USD, ce qui laissait un manque de près de 25 milliards USD. Le rapport avertissait que sans un ferme engagement envers les questions de population, de santé reproductive et d'égalité hommes femmes, « les objectifs et les cibles de la CIPD et du Sommet du Millénaire ne seraient vraisemblablement pas atteints ».

Le sommet du Millénaire avait abouti à huit objectifs du Millénaire à réaliser d'ici 2015 ; les objectifs du Programme d'action de la CIPD étaient eux, fixés à 2014.

Les dépenses en faveur de « l'assistance à la population » ont dans l'ensemble régulièrement augmenté depuis le milieu des années 1990 mais la plus grande partie de cette augmentation tenait à une poussée de dépenses sur le VIH/SIDA. Le financement de la planification familiale a stagné bien que la demande de services demeure élevée : on estime que 222 millions de femmes des pays en développement n'ont pas d'accès aux contraceptifs ou à l'information sur la manière de retarder ou d'éviter une grossesse.

Le financement n'est pas la seule difficulté. La volonté politique exprimée par la législation, des politiques d'appui et d'application des lois existantes font aussi défaut dans beaucoup de pays. L'un des objectifs de la réunion ICPI était de conserver les questions liées au Programme d'action en haut de l'agenda politique des pays maintenant et pendant longtemps à l'avenir.



les parlementaires qui ont souligné la primordialité du Programme d'action pour les efforts mondiaux et nationaux de réduire la pauvreté et protéger la santé et les droits des personnes et pour établir les priorités concernant l'action parlementaire à l'avenir.

La plupart des parlementaires qui participaient à la réunion étaient des membres de comités ou d'autres organes législatifs qui s'occupent de questions liées à la population, au développement ou à la santé reproductive.

### LE CONTEXTE : ÉCHÉANCES SE RAPPROCHANT RAPIDEMENT ET INSUFFISANCES DE FINANCEMENT

La communauté internationale avait convenu à la CIPD de 1994 que le financement pour la population et la santé reproductive devrait atteindre 18, 5 mil-

## 3. SÉANCE D'OUVERTURE

### ACCUEIL DES PARTICIPANTS

#### M. Cemil Çiçek

*Président de l'Assemblée nationale turque*

La IPCI/ICPD 2012 a été officiellement ouverte par M. Cemil Çiçek, Président de l'Assemblée nationale turque. M. Çiçek a commencé par souhaiter aux participants la bienvenue en Turquie et par remercier les organisateurs d'avoir rendu la conférence possible. Il a déclaré que la Turquie accorde une grande importance aux travaux effectués dans les domaines de la population et du développement et croit que l'appui des parlementaires est essentiel pour que ces efforts donnent des résultats. M. Çiçek a souligné que les fluctuations de l'économie mondiale constatées au cours des dernières années ont montré à quel point le développement était vital. « La crise mondiale a permis de constater une fois de plus que les politiques qui ne sont pas centrées sur le développement seront limitées et non adaptées, particulièrement pour les pays en développement », a-t-il affirmé.

M. Çiçek a souligné l'importance de mettre en œuvre des politiques sociales rationnelles pour réaliser les objectifs de développement. Il a ajouté que la Turquie était parvenue à diminuer considérablement la pauvreté par suite des politiques sociales instaurées, en précisant que les réformes effectuées en faveur des plus défavorisés, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'emploi avaient également joué un rôle important dans la diminution de l'écart entre les revenus.

Dans sa conclusion, M. Çiçek a rappelé le rôle important que peuvent jouer les membres du parlement pour attirer l'attention sur les questions de développement pour le bien-être des sociétés.

#### Mme Safiye Çağar

*Directrice de l'information et des relations extérieures de l'UNFPA*

Mme Safiye Çağar, Directrice de l'information et des relations extérieures de l'UNFPA a donné le ton en déclarant qu'il était essentiel de réaliser la totalité du programme d'action de la CIPD, non seulement parce qu'il s'agit d'une question de droits humains mais aussi parce



qu'une quantité d'autres objectifs de développement dans les domaines sanitaire et économique dépendent du succès de la CIPD. Elle a ajouté qu'en dépit de la crise financière mondiale, il est impératif de protéger le Programme d'Action des coupes budgétaires.

« En notre qualité de parlementaires, nous disposons du pouvoir de prendre des décisions garantissant des ressources nécessaires au niveau national et international pour sauver la vie des femmes et améliorer l'avenir des jeunes de nos pays » a-t-elle déclaré. « Mais le financement n'est qu'un volet de la question. L'autre est la volonté politique et à cet égard, les parlementaires occupent une position d'avant plan ». Mme Çağar a noté que 18 ans après la CIPD, il était plus largement reconnu que les dites « questions de CIPD » ne pouvaient plus être vues comme distinctes des autres questions. « Elles doivent désormais faire partie des plans et cadres nationaux de développement, a-t-elle souligné. La CIPD devrait devenir synonyme de développement durable, équitable, socialement juste, hommes et femmes se trouvant sur un pied d'égalité a-t-elle poursuivi, en faisant remarquer que les principes de la CIPD, jadis considérés extrêmes par certains, sont maintenant la norme. « Et nous avons travaillé longtemps et d'arrache-pied pour y parvenir ».

### 3. SÉANCE D'OUVERTURE ACCUEIL DES PARTICIPANTS



En conclusion, Mme Çağar a exhorté les parlementaires à s'investir activement dans les débats sur l'avenir de la CIPD, des OMD et du cadre de développement au-delà de 2015.

#### **Mme Öznur Çalık**

*Membre du parlement et présidente du groupe parlementaire turc sur la population et le développement de l'Assemblée nationale*

Dans son introduction, Mme Öznur Çalık, Membre du parlement et présidente du groupe parlementaire turc sur la population et le développement de l'Assemblée nationale de Turquie a consacré ses propos aux difficultés auxquelles le monde est confronté aujourd'hui en citant des chiffres récents indiquant que 925 millions de personnes vivent avec la faim, 73 millions de filles ne sont pas scolarisées et 800 millions de personnes n'ont pas accès à de l'eau potable.

La population et le développement sont un défi essentiel pour notre époque, a déclaré Mme Çalık. En 1994, les dirigeants mondiaux ont pris un engagement so-

lennel et en 2000, ils se sont accordés sur les Objectifs de développement du Millénaire. Les pays doivent tenir leurs promesses. Les plus pauvres et les plus vulnérables doivent être protégés.

Les parlementaires « partagent une énorme responsabilité » a-t-elle affirmé. Ils doivent se battre pour faire adopter les lois, tirer un maximum des ressources en cette époque de contraintes budgétaires et faire en sorte de financer les initiatives bénéficiant aux femmes et aux enfants.

#### **M. George Tsereteli**

*Membre du Parlement, Président du Forum parlementaire européen sur la Population et le Développement et premier vice-président du parlement de Géorgie*



M. Tsereteli, Président d'EPF et premier vice-président du parlement de Géorgie, a déclaré que rien ne permettrait mieux de surmonter les difficultés auxquelles sont confrontées les jeunes femmes et les filles aujourd'hui que de leur donner l'information et un accès universel à la santé procréative et à la planification familiale.

Il a souligné qu'en dépit de la crise financière que traverse actuellement l'Europe, il était important de faire en sorte que les personnes qui sont dans le plus grand besoin ne soient pas victimes de mesures d'austérité. Il a averti que pendant ce temps, certains groupes essaient de saper l'agenda de la CIPD en essayant de faire passer des lois qui limitent l'accès à la santé procréative et à l'information. « Le droit des personnes à déterminer la taille de leur famille, l'affranchissement des femmes et l'égalité des sexes devient un sujet de manipulations politiques populistes » a-t-il averti.

M. Tsereteli a exhorté les parlementaires à veiller à ce que les progrès réalisés depuis la CIPD de 1994 ne s'arrêtent pas et prôné des mesures visant à parvenir à une bonne santé publique reposant sur les faits et fondées sur les droits humains.

## 4. ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DE L'ALLOCATION PROGRAMME

### ET D'AUTRES ALLOCUTIONS



#### Dr. Babatunde Osotimehin

Directeur exécutif de l'UNFPA



Le Dr. Babatunde Osotimehin qui s'adressait pour la première fois aux parlementaires depuis son entrée en fonction de Directeur exécutif de l'UNFPA, a déclaré que la conférence IPCI constituait une bonne opportunité et plateforme pour les preneurs de décisions de soulever des questions concernant l'avenir du cadre de développement au-delà de 2015 de manière à jeter les bases d'un meilleur avenir pour tous.

Dans son allocution programme, le Dr. Osotimehin, a souligné qu'en leur qualité de parlementaires, ils avaient le pouvoir de sauver la vie des femmes et d'améliorer celle des jeunes partout dans le monde. « Si vous voulez avoir une emprise sur les personnes, dit-il, vous devez parler aux parlementaires car ils les représentent. »

Il a évoqué l'immensité des défis auxquels est confronté le monde aujourd'hui, défis au nombre desquels il faut compter des dizaines de millions de jeunes gens des pays pauvres vivant avec le VIH et le SIDA, un accès inégal à l'éducation et à la santé et une inégalité persistante entre les sexes.

« Notre tâche n'est pas achevée » dit-il. « Nous ne pouvons pas accepter qu'un millier de femmes meurent chaque jour en donnant la vie... Vous et moi savons

ce qu'il faut faire. Nous savons le faire. Nous avons les ressources pour le faire... Les gouvernements du monde doivent donner priorité à ces questions ».

Le Dr. Osotimehin a incité les parlementaires à être résolu dans leurs décisions de ce qui est financé ou appuyé par le gouvernement pour faire en sorte que les programmes bénéficient à ceux qui sont le plus dans le besoin et le plus vulnérables.

Il a ajouté que 75 millions de jeunes gens dans le monde aujourd'hui cherchent du travail, faisant appel aux parlementaires pour être plus « résolu » et persistants » à confronter ce défi.

Le Directeur exécutif de l'UNFPA a conclu en exhortant les parlementaires à aider à mettre la planification familiale à la disposition des 215 millions de femmes à travers le monde qui utiliseraient ces services mais n'y ont pas accès.

#### Autres allocutions d'ouverture

La séance d'ouverture a aussi comporté des déclarations du *Ministre danois de la coopération pour le développement*, Christian Friis Bach, de Carolyn Maloney, *Membre du Congrès américain* et du *Ministre turc du développement*, Cevdet Yilmaz.

#### S.E. M. Christian Friis Bach

Ministre danois de la coopération pour le développement



Dans sa déclaration, M. Christian Friis Bach a lancé un appel aux parlementaires en vue d'augmenter l'accès aux contraceptifs et leur utilisation, d'élargir l'accès des jeunes à l'éducation sexuelle et aux services de santé sexuelle et reproductive, d'appuyer les actions qui affranchissent les filles et les femmes et qui mettent fin à la discrimination fondée sur l'identité et l'orientation sexuelle.

« Alors que nous cherchons à prolonger le consensus du Caire au-delà de 2014, j'espère que nous pouvons passer à l'étape suivante en adoptant la tolérance, le respect et les droits humains pour tous, sans exception. Instaurer la tolérance, c'est construire des sociétés plus fortes et plus sûres », affirma-t-il.

#### 4. ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DE L'ALLOCUTION PROGRAMME ET D'AUTRES ALLOCUTIONS

« Nous sommes confrontés à un climat politique difficile où les droits essentiels définis au Caire sont continuellement contestés », a ajouté S.E. M. Friis Bach « et cela souligne le besoin d'une large mobilisation et collaboration à travers les pays et les parlements dans différentes parties du monde et le besoin d'établir des réseaux et de partager des idées à l'appui de la CIPD. »

#### Mme Carolyn Maloney

*Membre du Congrès américain,  
Chambre des Représentants*



« La CIPD est une vision reposant sur un ensemble de valeurs que nous partageons tous : une vision d'égalité et de droits humains pour les femmes et les filles du monde qui est plus saine, plus sûre, qui apporte plus de sécurité sur le plan économique et comporte plus d'opportunités pour nos filles et nos petites filles que le monde que nous avons connu » dit Mme Carolyn Maloney, Membre du Congrès américain.

Dans une déclaration ponctuée d'applaudissements, Mme Maloney a informé l'assistance que la plus grande réussite du Caire a été la reconnaissance explicite et universelle que non seulement les droits des femmes sont des droits humains, mais que l'accès aux droits liés à la procréation pour toutes les femmes était clairement et directement lié aux deux plus grands défis de notre temps : éliminer la pauvreté et stabiliser la croissance de la population.

« Personnellement, je pense que nous devrions appeler la CIPD Consensus international sur la population et le développement » dit Mme Maloney en reconnaissance

de l'importance de l'agenda dans l'amélioration de la vie des femmes dans le monde. « Si les femmes ne sont pas à la table lorsque sont prises des décisions les concernant, elles risquent de figurer sur le menu! »

Elle a déclaré que des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de la CIPD « mais que nous ne sommes pas où nous devrions être vu la proximité de l'échéance », a-t-elle ajouté, citant un rapport récent de l'UNFPA constatant que la mortalité maternelle a diminué de 50 % au cours de 20 dernières années mais relevant que 287 000 mères décèdent encore chaque année des complications de la grossesse et de l'accouchement.

Elle a souligné que le préambule du Programme d'Action indique clairement que la "CIPD n'était pas un événement isolé, pas même un début, mais un événement faisant partie d'un ensemble d'activités qui, si elles étaient exécutées, aboutirait à un monde qui aurait un avenir beaucoup plus prometteur pour nous tous. »



#### S.E. M. Cevdet Yilmaz

*Ministre du développement turc*

S.E. Cevdet Yilmaz a noté qu'un nouveau type de développement était nécessaire, déclarant que la crise financière mondiale signalait le besoin d'un changement de perspective. Un système qui n'est ni juste, ni équitable s'effondrera tôt ou tard, a-t-il estimé.

Il a déclaré que les parlementaires peuvent servir de défenseurs et sensibiliser à des causes liées à la CIPD et les défendre. La législation est essentielle, dit-il, en ajoutant que les conventions internationales doivent faire partie de la boîte à outils parlementaire. Ces questions liées à la CIPD, dit-il, sont soumises à des contraintes budgétaires et ce sont généralement les parlementaires qui contrôlent les budgets.

S.E. Yilmaz a fait remarquer que les parlementaires ont un rôle important et crucial à jouer pour aider à parvenir à une planète plus équitable. « Nous ne pouvons pas laisser cette tâche aux mains des bureaucrates ou nous ne réaliserons jamais à cette vision », a-t-il ajouté.



## 5. POINTS SAILLANTS DES PRÉSENTATIONS DES INVITÉS SPÉCIAUX ET DES DÉBATS DE GROUPES SPÉCIAUX

**A**près les sessions d'ouverture, les parlementaires et les conférenciers invités ont participé à des débats de groupes spéciaux pour échanger des idées liées au thème IPCI suivant : « Passé, présent et avenir de la CIPD ».

### ORIGINES DE L'AGENDA DE LA CIPD : LE PASSÉ

Lors de la première session, « Origines de l'agenda de la CIPD : passé », les participants au débat ont parlé de la manière dont la réunion du Caire en 1994 a changé la donne en accroissant le rôle des organisations non-gouvernementales et en mettant l'accent sur les liens entre la centralité des femmes, la santé reproductive et les droits et le développement socio-économique.

#### Membres du groupe

- Mme Carmen Barroso, *Directrice régionale de la Fédération internationale pour la planification familiale/Région de l'hémisphère occidental*: « Les lacunes à combler »
- Dr. Fred Sai, *Médecin ghanéen et défenseur de la planification familiale*: « L'agenda visionnaire et les résultats de la CIPD - leur importance pour l'avenir »
- Dr. Gamal Serour, *Professeur d'obstétrique & gynécologie à l'Université Al Azhar, Égypte*: « Amplifier les stratégies conçues pour réduire la mortalité maternelle: réalisations et difficultés persistantes »

Les présentateurs ont exposé comment la CIPD incarnait le changement de point de vue du monde sur les questions de population, d'une fixation sur les nombres à une compréhension des liens entre développement, diminution de la pauvreté, droits, affranchissement des femmes, des jeunes, environnement et santé sexuelle et reproductive, notamment planification familiale, qui tous, figurent dans le Programme d'Action. Les orateurs ont vu la CIPD comme un changement de donne pour les organisations non-gouvernementales qui ont depuis joué un rôle critique pour protéger les droits, prôner le changement et aider à réaliser les objectifs du Programme d'Action.

### POINT DE LA SITUATION ACTUELLE DE LA CIPD : LE PRÉSENT

Durant la deuxième séance « Point de la situation actuelle de la CIPD : le présent, » les participants ont parlé du besoin d'intégrer la santé sexuelle et reproductive dans le plus large agenda de réforme de la santé. Les participants ont souligné le besoin d'accorder la priorité aux questions de santé sexuelle et procréative dans l'arène politique et débattu des moyens concrets pour les parlementaires d'améliorer la responsabilité de leur gouvernement dans les pays en développement.





## 5. POINTS SAILLANTS DES PRÉSENTATIONS DES INVITÉS SPÉCIAUX ET DES DÉBATS DE GROUPES SPÉCIAUX

### Intervenants

- Mme E. Rebecca Kadaga, *Présidente du Parlement ougandais*: « Rôle des parlements dans la découverte de solutions ouvrant la voie à un avenir viable à long terme »
- Andrew Mason, *Professeur, Université d'Hawaii, Agrégé supérieur en Études de Population et santé, East-West Center*: « Faire face à la diversité des situations démographiques - populations constamment jeunes et populations en vieillissement rapide, relever les défis de l'investissement dans le capital humain et promouvoir la solidarité entre les générations »
- S. E. Mme Sandra Elisabeth Roelofs, *Première Dame de Géorgie*: « Éliminer la mortalité et la morbidité maternelles »
- Gita Sen, *Professeur auxiliaire de santé et de population mondiale au Département de santé et de population mondiales de l'École de santé publique de Harvard*: « Tirer un meilleur parti des partenariats de santé mondiale pour avancer le mandat de la CIPD »

Mme Gita Sen a parlé du besoin d'intégrer la santé sexuelle et reproductive dans le plus large agenda de réforme de la santé tandis que Mme Sandra Roelofs, première dame de Géorgie a entretenu l'assistance des expériences tentées dans son pays en vue d'améliorer la programmation de la prévention des maladies par l'accès à l'éducation et à des services abordables. Mme Rebecca Kadaga d'Ouganda a souligné le besoin de donner priorité aux questions de santé sexuelle procréatives dans l'arène politique et parlé de moyens concrets pour les parlementaires d'améliorer la responsabilité de leur gouvernement dans les pays en développement. Andrew Mason a fourni une étude de cas comparative du Nigeria (haute fertilité) liant les plus faibles dépenses sur la santé et l'éducation dans les pays à taux de fécondité élevée.

Dans ce débat, les orateurs ont parlé des défis législatifs, culturels et autres qui persistent depuis le Programme d'Action de la CIPD de 1994. Ils ont décrit les tendances de population ainsi que les tendances de la mortalité maternelle, l'accès à la santé sexuelle et reproductive et le rôle des parlementaires dans la réalisation des objectifs du Programme d'Action. Les

orateurs ont convenu que la santé sexuelle et reproductive doit s'inscrire dans l'agenda plus large de la réforme de la santé et a suggéré des moyens d'améliorer la responsabilité du gouvernement.

### LA VOIE À SUIVRE POUR LE PROGRAMME D'ACTION DE LA CIPD: L'AVENIR

La séance finale spéciale intitulée « La voie à suivre pour le Programme d'action de la CIPD: L'avenir » comprenait des débats sur les moyens concrets pour les parlementaires, de mieux attirer l'intérêt des jeunes de leur circonscription et de participer aux discussions internationales sur l'avenir du cadre de développement.

### Intervenants

- M. Tewodros Melesse, *Directeur-général de la Fédération internationale pour la planification familiale*: « Rôle de la société civile dans la mise en œuvre de l'agenda de la CIPD en tant qu'aspect du prochain cadre de développement »
- Mme Rathika Sitsabaiesan, *Membre du Parlement canadien*: « Rôle des législateurs s'agissant de faire usage du Programme d'action de la CIPD pour donner forme aux discussions sur les cadres de développement après 2015 »
- M. Alex Wirth, *Membre de la commission nationale américaine pour l'UNESCO, USA*: « Que faut-il faire pour responsabiliser les jeunes afin de créer un monde meilleur pour leur avenir? »

Les présentateurs ont convenu que pour satisfaire les engagements du Programme d'Action, il fallait les efforts soutenus de toutes les parties prenantes, notamment ceux des législateurs et de la société civile mais aussi des jeunes plus nombreux que jamais dans de nombreuses parties du monde. La mobilisation du potentiel de la jeunesse pour piloter le développement économique et le changement social ne nécessitera pas seulement des actions qui leur permettent de prendre leur place par l'éducation et la santé mais aussi de les faire véritablement participer aux affaires politiques de leur pays. Les jeunes doivent être représentés au gouvernement et ce dernier peut bénéficier de leurs perspectives. Comme l'expliquait un orateur, les jeunes sont les mieux placés pour répondre aux besoins d'autres jeunes et savoir ce qu'il faut faire pour les rendre actifs au sein de leur communauté.

## 6. DÉBATS DE GROUPES

### ET RECOMMANDATIONS



**H**uit groupes de discussion se sont tenus simultanément sur différents sujets liés au programme d'action. Après ces débats, chaque groupe a rapporté à l'assemblée plénière ce qui, selon ses membres, constituait les principaux problèmes dont les parlementaires devaient être conscients et les actions qui pouvaient être prises pour y remédier.

#### VIH/SIDA

##### Président de la table ronde :

M. Chris Baryomunsi, *parlementaire, Ouganda*

##### Spécialiste :

George Tembo, *Chef de l'UNFPA Service VIH et SIDA*

##### Rapporteur :

Omar Gharzeddine, *spécialiste des médias, Bureau de l'UNFPA à New York*

##### Principaux problèmes :

- Le VIH/ SIDA demeure un défi au développement mondial, mais avec de grands écarts entre les pays et les régions.
- L'accès au traitement a augmenté et les nouveaux cas d'infection ont diminué.
- Le financement diminue.
- Le besoin de données pour guider la programmation est nécessaire.
- Il y a un besoin de continuer à fournir services et soins, y compris des préservatifs masculins et féminins mais le besoin de soins, d'appui et de traitement est également important.
- L'accès aux préservatifs est insuffisant en Afrique sub-saharienne.
- Il existe un besoin de remédier aux lacunes dans les services essentiels pour la plupart des populations à risque, dont les hommes homosexuels, les prisonniers, les travailleurs du sexe et les migrants.

- Il y a un besoin de nouvelles technologies au niveau du pays pour aider à empêcher les infections à VIH.

##### Mesures proposées :

- Les parlementaires doivent veiller à ce que la lutte contre le VIH/ SIDA demeure une priorité nationale.
- Les parlementaires doivent promulguer des lois visant à renforcer les réponses nationales au SIDA et le traitement pour tous ainsi que la législation pour supprimer toute entrave aux médicaments génériques.
- Les parlementaires ont besoin d'appuyer la recherche et les données essentielles nécessaires pour établir les programmes.
- Les parlementaires ont besoin de s'attaquer à l'attribution des ressources domestiques aux interventions contre le VIH à un moment où les ressources mondiales sont en déclin.
- Les parlementaires parlent au nom des peuples, ils doivent donc sensibiliser et renforcer la défense de la cause.
- Les parlementaires doivent aussi appuyer et prôner une intégration efficace du VIH/ SIDA dans les initiatives de santé sexuelle et reproductive ; la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant est essentielle.

#### JEUNES

##### Président de la table ronde :

M. Muhammed Bilal Macit, *Membre du Parlement turc*

##### Spécialiste :

Angga Dwi Martha, *Défense de la jeunesse, Indonésie*

##### Rapporteur :

Abdallah Zoubi, *Conseiller au bureau régional de l'UNFPA pour les états arabes*

### Principaux problèmes :

- La définition de jeune diffère d'un pays à l'autre. Être jeune n'est pas seulement une question d'âge. C'est aussi avoir des idées nouvelles et de la souplesse de corps et d'esprit, pas seulement dans l'apparence.
- Les jeunes sont différents, au sein d'un pays et d'un pays à l'autre. Il n'y a pas de modèle unique.
- Les jeunes peuvent être les principaux moteurs du changement, particulièrement dans les pays arabes.
- La représentation ne tient pas seulement au nombre de jeunes siégeant au gouvernement mais aussi à la qualité stratégique des jeunes, aux perspectives différentes qu'ils apportent et aux défis auxquels ils sont confrontés.
- Les jeunes doivent participer à la prise de décisions. Lorsque leur participation fait défaut, il faut les sensibiliser pour les inciter à participer.

### Mesures proposées :

- Il faudrait abaisser l'âge minimum exigé pour être parlementaire.
- Il faudrait garantir aux jeunes au moins 10 % des sièges au Parlement.
- Il faudrait faire participer les jeunes aux prises de décision car ils comprennent les besoins et les défis auxquels sont confrontés les autres jeunes.
- Les partis politiques devraient avoir des sections jeunes.
- Les sections jeunes devraient avoir plus de poids.
- Les médias sociaux doivent être utilisés pour promouvoir le changement.
- Il faudrait établir des réseaux de jeunes locaux, régionaux et nationaux.

## ÉGALITÉ DES SEXES ET ÉDUCATION

### Président de la table ronde :

Mme Maria Luisa Storani, *Membre du parlement argentin*

### Spécialiste :

Ann Van Lancker, *Experte sur l'égalité des sexes à l'UNFPA*

### Rapporteur :

Alanna Armitage, *Chef du Bureau UNFPA à Genève*

### Principaux problèmes :

- Les obstacles culturels à l'éducation persistent, comme la violence à l'égard des femmes, la

sélection du sexe, la mutilation génitale féminine/l'excision et le mariage précoce.

- De nombreux défis demeurent, De nombreuses femmes ne peuvent pas, par exemple, obtenir des postes de direction élevés ou participer à la prise de décision des partis politiques. Dans certains pays, le niveau de l'éducation primaire des filles est plus élevé mais les filles quittent l'école plus tôt pour chercher un emploi.

### Mesures proposées :

- Il doit y avoir zéro tolérance pour la violence à l'égard des femmes et l'inégalité des sexes.
- Les politiques et programmes visant à promouvoir l'égalité des sexes doivent être mis en œuvre.
- Les lois existantes doivent être entièrement appliquées
- Il faut enseigner aux garçons le besoin d'égalité des sexes.
- Le nombre de femmes siégeant au gouvernement doit augmenter.
- Les institutions publiques doivent agir et des alliances avec les parlements sont nécessaires.
- Les pays doivent échanger les bonnes pratiques et les expériences concernant la création et l'application de législations.
- Il est nécessaire de partager les ressources continuer la lutte pour la SSR et les droits.

## SANTÉ MATERNELLE

### Président de la table ronde :

Mme Monica Ferro, *Membre du parlement portugais*

### Spécialiste :

Jill Sheffield, *Présidente de Les Femmes donnent la vie*

### Rapporteur :

Marta Diavolova, *Spécialiste des partenariats, Bureau régional de l'UNFPA pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale*

### Principaux problèmes :

- Même s'il faut se réjouir des progrès réalisés dans l'amélioration de la santé maternelle, des défis subsistent.
- L'investissement dans les femmes et les filles paie aux niveaux national et mondial, et est l'un des investissements les plus productifs qui soient.

## 6. DÉBATS DE GROUPES ET RECOMMANDATIONS

- Il y a un besoin d'une continuité des soins de santé, d'un engagement politique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et le programme d'action de la CIPD, d'analyse fondée sur les faits, de rapports avec tout le gouvernement, pas seulement de débats avec un seul ministère, de mobilisation d'organisations locales et autres, de traduction des politiques nationales en stratégies et programmes, et de mettre au premier plan la planification familiale dans toutes les interventions.

### Mesures proposées :

- Les parlementaires devraient établir des relations avec tous les niveaux de gouvernement, notamment le ministère des finances pour promouvoir la budgétisation des programmes.
- Il faudrait mener un examen critique de la législation pour supprimer les obstacles empêchant les femmes de parvenir au développement et à la santé sexuelle et procréative.
- Les parlementaires doivent se tenir au courant des nouvelles façons de penser et approches.
- Les pouvoirs publics doivent être tenus responsables de prendre des engagements budgétaires et d'exécuter les programmes.
- Un plus grand nombre de femmes devrait siéger au parlement et participer à la vie politique et à la prise de décisions économiques.
- Les parlementaires devraient être en rapport avec la société civile qui détient les connaissances permettant aux parlementaires de faire un meilleur travail.
- De larges coalitions devraient être établies impliquant tous les partis politiques.
- Les parlementaires doivent pratiquer davantage la surveillance et la collecte de données.

### PLANIFICATION FAMILIALE

#### Président de la table ronde :

Mme Valentina Leskaj, *Membre du parlement albanien*

#### Spécialiste :

John Cleland, *Professeur de démographie médicale, École d'hygiène et de médecine tropicale de Londres*

#### Rapporteur :

Sietske Steneker, *Chef du bureau de l'UNFPA de Bruxelles*

### Principaux problèmes :

- La planification familiale est un moyen économique de diminuer la mortalité maternelle et infantile et de diminuer l'avortement.
- La planification familiale peut avoir des répercussions sur la croissance économique et la diminution de la pauvreté. Vingt pourcent de la croissance économique par tête au cours des récentes décennies sont attribuables aux taux de fertilité inférieurs et à la modification de la structure des âges.

### Mesures proposées :

- Les parlementaires peuvent jouer un rôle dans l'instauration d'une volonté politique en faveur de la planification familiale.
- Les parlementaires peuvent contribuer à sensibiliser aux besoins non satisfaits.
- Les parlementaires peuvent faire appliquer les normes dans la mise en œuvre de la CIPD.
- La collaboration avec la société civile peut améliorer la surveillance et le suivi.
- Les ressources restent un problème dans les pays à revenus moyens et faibles. Les parlementaires doivent en conséquence plaider en faveur de la planification familiale et de la santé sexuelle et procréatrice à partir des budgets nationaux et des donateurs.
- Les parlementaires doivent saisir toutes les occasions d'œuvrer en faveur des personnes.

### CHANGEMENT CLIMATIQUE

#### Président de la table ronde :

M. Moses Baptiste, *Membre du Parlement de Sainte-Lucie*

#### Spécialiste :

Werner Haug, *Directeur de la division technique de l'UNFPA*

#### Rapporteur :

Pernille Fenger, *Chef du bureau de l'UNFPA Office à Copenhague*

### Principaux problèmes :

- L'accès à l'éducation, aux services de santé sexuelle et reproductive, notamment à la planification familiale contribue à l'affranchissement des femmes et augmente la tolérance au changement climatique.

- Population et environnement ne constituent pas deux problèmes distincts. Les changements démographiques doivent être pris en compte dans les actions économiques et environnementales.
- Les pays qui ont le plus contribué au réchauffement climatique ne sont pas ceux qui en ressentent les effets.

#### Mesures proposées :

- Les parlementaires devraient intégrer la résilience dans les plans de développement économique, intégrer la santé sexuelle et reproductive dans les initiatives de résilience au changement climatique et améliorer leur travail avec les jeunes.
- Les parlementaires devraient faire participer les ministres de la santé et des finances par exemple, dans la mise en œuvre de programmes qui tentent de faire face au changement climatique ou d'établir une résilience à ce dernier.

#### VIELLISSEMENT /FAIBLE TAUX DE FÉCONDITÉ

##### Président de la table ronde :

Mme Toshiko Abe, *Membre du parlement japonais*

##### Spécialiste :

Siri Tellier, *Chargé de cours à l'école de santé mondiale de l'université de Copenhague*

##### Rapporteur :

Junko Sazaki, *Chef du bureau de l'UNFPA au Japon*

##### Principaux problèmes :

- Les politiques peuvent avoir d'énormes répercussions sur les taux de fécondité.
- Les taux de fécondité sont liés à l'emploi des femmes.
- Les changements démographiques arrivent, mais beaucoup de pays ne s'y sont pas préparés.

#### Mesures proposées :

- Les parlementaires devraient débiter des préparations pour le vieillissement des populations.
- Les parlementaires devraient aider à créer plus d'opportunités de bénévolat pour les générations plus âgées.
- Les parlementaires devraient aider les personnes à équilibrer leur travail et leur vie privée de manière à ce que les parents puissent avoir le nombre d'enfants qu'ils choisissent.

- Les pays devraient améliorer les opportunités de travail pour les personnes plus âgées.
- Les décideurs doivent trouver des moyens de capter l'impact positif des immigrants pour le marché du travail.

#### MIGRATION

##### Président de la table ronde :

M. Moses Kunkuyi Kalongashawa, *Membre du parlement malawien*

##### Spécialiste :

François Farah, *Coordinateur des objectifs du Millénaire pour le développement de l'UNFPA*

##### Rapporteur :

Laurent Assogba, *Conseiller du bureau sous-régional de l'UNFPA à Dakar*

##### Principaux problèmes :

- La migration est une question abordée dans le Programme d'action
- La migration peut être à la fois internationale et se produire à l'intérieur des frontières nationales.
- Près d'une personne sur trois aujourd'hui vit à l'extérieur de son pays de naissance.
- Les moteurs de la migration sont la pauvreté, les conflits, les catastrophes naturelles et les violations des droits de l'homme. Les réseaux de diasporas encouragent aussi de grands nombres à migrer.
- La migration peut conduire à une fuite des cerveaux
- L'un des avantages des migrations est les envois de fonds des travailleurs qui peuvent stimuler l'économie du pays.
- La migration féminine présente des défis culturels, sociaux et économiques particuliers avec la rareté des emplois dans les pays d'accueil. Les migrantes sont souvent incapables d'envoyer des fonds au pays d'origine.

#### Mesures proposées :

- Les membres des parlements doivent comprendre que la migration constitue une partie importante de la CIPD.
- Les membres des parlements doivent faire davantage pour communiquer que la migration peut conduire à une fuite des cerveaux et que l'argent envoyé peut bénéficier au pays d'origine.

## 7. PRIX EPF

METTRE EN LUMIÈRE LES EFFORTS DES ACTEURS DANS LE DOMAINE

La première édition des prix EPF s'est déroulée le 25 mai, au début de la 2e journée de la conférence. Ils constituent un moyen d'attirer l'attention des participants à la conférence sur les acteurs les plus remarquables dans le domaine de la Population et du Développement et de faire porter l'attention de la conférence sur les membres de l'assistance au lieu des orateurs.

Les candidats ont été proposés par les Groupes Parlementaires tous Partis (GPAP) d'EPF et par ses partenaires de confiance et les lauréats ont été sélectionnés par un jury de sélection indépendant composé de membres du parlement (passés et présents) très engagés sur les questions de droits en matière de santé reproductive et sexuelle, de représentants de la communauté d'OSC, de l'un des secrétariats APPG de l'EPF et du secrétaire du sous-comité du Sénat roumain sur la Population et le Développement. Les prix étaient des trophées sur mesure représentant une jeune fille tenant la branche d'un arbre qui poussait dans un globe.

Les lauréats du prix EPF inaugural 2012 sont les suivants :

### 1. Reconnaissance de services distingués :

- Mme Safiye Çağar (UNFPA)
- M. Shiv Khare (AFPPD)

### 2. Promotion et mobilisation en faveur des DSSR :

- S. E. Mme Elisabeth Roelofs (Première dame de Géorgie)

### 3. Champion des droits des femmes et des filles :

- Mme Marija Aušrinė Pavilionienė, Parlementaire (Parlement de Lituanie)

### 4. Champion législatif international :

- M. Edcel Lagman (Chambre des représentants des Philippines)

### 5. Champion législatif européen :

- Mme Danielle Bousquet, Députée (Assemblée nationale française)



Les prix, fièrement acceptés par les lauréats, ont ajouté une dimension supplémentaire aux travaux de la conférence. Ils ont aussi accru l'intérêt des journalistes pour la conférence.

## 8. CLÔTURE

### ET SUIVI

À la fin de cette conférence de deux jours, les participants ont unanimement adopté la Déclaration d'engagement d'Istanbul par laquelle ils se sont engagés à prôner un financement national et extérieur pour l'application totale de l'agenda de la CIPD afin de parvenir à un accès à la santé sexuelle et reproductive, notamment à la planification familiale. Les parlementaires se sont engagés à :

- **Parvenir** à ce qu'au moins 10 % des budgets de développement national et d'assistance au développement soient affectés aux programmes pour la population et la santé procréative. Cela inclut la prévention du VIH et les produits de santé procréative.
- **Renouveler** l'engagement d'atteindre l'objectif de 0,7 % du PIB national brut pour le développement officiel.
- **Appuyer** les politiques qui donnent une attention particulière aux préoccupations et besoins spécifiques des jeunes.
- **Établir** un réseau mondial de partisans de la CIPD.

Parmi les personnalités qui ont fait des déclarations à la clôture de cette manifestation figurait Son Excellence Recep Tayyip Erdoğan, Premier Ministre de Turquie qui a constaté que la crise économique mondiale nuisait aux efforts de développement des pays les moins développés.

Il ne reste que trois ans pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement a-t-il ajouté, mais ces objectifs risquent d'être irréalisables pour de

nombreux pays. Il a déclaré que le monde a besoin d'une vision commune et de solidarité pour promouvoir le développement dans les années à venir. « Au nom de nos enfants, petits-enfants et de l'humanité, il nous faut agir aujourd'hui et la responsabilité nous en incombe. » a-t-il poursuivi. « Nous devons laisser derrière nous un monde viable. »



Le Premier Ministre a noté que la Turquie avait fourni l'an dernier 2 milliards USD d'aide aux pays les moins développés et s'est engagée à en fournir encore davantage l'an prochain. « C'est un devoir humanitaire pour nous » a-t-il souligné. La Turquie a fait de grands progrès à l'intérieur de ses propres frontières. Les taux de mortalité maternelle et infantile, par exemple, ont diminué d'environ moitié. « Nous sommes l'un des pays affichant le plus important déclin de la mortalité ».



# ANNEXE I. PROGRAMME

23-24-25 MAI 2012

## MERCREDI 23 MAI 2012

- 10h-22h** **INSCRIPTION**
- 16h-16h 45** **RÉUNION D'INFORMATION POUR LES SPÉCIALISTES ET LES RAPPORTEURS DES DISCUSSIONS DE GROUPE**
- 18h-19h** **RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR**
- 19h-20h** **RÉUNION DU COMITÉ DE RÉDACTION**

## THURSDAY, 24 MAY 2012

- 08h-12h** **INSCRIPTION (suite)**
- Maitres De Cérémonie :**  
Mme Safiye Çağar, *Directrice, Division de l'Information et des Relations Extérieures du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)*
- M. Neil Datta, *Secrétaire, Forum Parlementaire Européen sur la Population et le Développement (EPF)*
- 09h-10h** **CÉRÉMONIE D'OUVERTURE**
- Présidence :** Baronne Jenny Tonge, *Royaume-Uni, Vice-Présidente du Forum parlementaire européen sur la population et le développement (EPF) et Présidente du Groupe de travail parlementaire multipartite sur la population, le développement et la santé procréative (UK APPG)*
- 1. Remarques de bienvenue**  
Mme Öznur Çalık, *Parlementaire, Présidente du Groupe parlementaire turc sur la population et le développement de l'Assemblée nationale de Turquie et Membre du Comité exécutif du Forum parlementaire européen sur la population et le développement (EPF)*
- M. George Tsereteli, *Parlementaire, Président du Forum parlementaire européen sur la population et le développement (EPF) et Premier Vice-Président du Parlement de Géorgie*
- 2. Discours programme**  
S.E. M. Cemil Çiçek, *Parlementaire, Président de l'Assemblée nationale de Turquie*
- 3. Photo de groupe**
- 10h-10h 30** **PAUSE CAFÉ**

## **10h 30-11h 30** **SÉANCE D'OUVERTURE**

**Présidence :** M. George Tsereteli, *Parlementaire, Président du Forum parlementaire européen sur la population et le développement et Premier Vice-Président du Parlement de Géorgie*

**1. But de la Conférence**  
Mme Safiye Çağar, *Directrice de la Division de l'information et des relations extérieures de l'UNFPA*

**2. Allocution programme**  
Dr. Babatunde Osotimehin, *Directeur exécutif de l'UNFPA*

**3. Déclarations des invités spéciaux**  
Mme Carolyn Maloney, *Parlementaire, Membre de la Chambre des Représentants des États-Unis*

S.E. M. Christian Friis Bach, *Ministre danois de la coopération au développement*

S.E. M. Cevdet Yilmaz, *Ministre turc du développement*

**4. Élection du Bureau**  
*Présidence du Comité directeur*

**5. Élection des membres du Comité de rédaction**  
*Président de la conférence*





**11h 30-13h PREMIÈRE SÉANCE**

**Présidence :** Mme Danielle Bousquet, Députée, France, Vice-présidente de l'EPF

**Débat spécial :** Les origines du programme d'action du Caire de la CIPD: le passé

**Intervenants (Communications de 7 à 10 minutes et Q & R) :**

- **L'agenda visionnaire et les résultats de la CIPD - leur importance pour le développement durable dans l'avenir** - Dr. Fred Sai, Médecin ghanéen et avocat de la planification familiale
- **Amplifier les stratégies conçues pour réduire la mortalité maternelle: réalisations et difficultés persistantes**

- Dr. Gamal Serour, Professeur d'obstétrique & de gynécologie, Université Al Azhar, Égypte

- **Les lacunes à combler**

- Mme Carmen Barroso, Directrice régionale, Fédération internationale pour la planification familiale/Région de l'hémisphère occidental

**13h-14h 30 DÉJEUNER**

Offert par S.E. Prof. Ahmet Davutoğlu, Ministre turc des affaires étrangères

**14h 30-16h DEUXIÈME SÉANCE**

**Présidence :** Mme Öznur Çalik, Parlementaire, Présidente du Groupe parlementaire turc sur la population et le développement de l'Assemblée nationale turque et Membre du Comité exécutif du Forum parlementaire européen sur la population et le développement (EPF)

**Débat spécial :** Point actuel du Programme d'action de la CIPD : Le présent

**Intervenants (Communications de 7 à 10 minutes et Q & R) :**

- **Éliminer la mortalité et la morbidité maternelles** - S.E. Mme Sandra Elisabeth Roelofs, Première Dame de Géorgie
- **Rôle des parlements dans la découverte de solutions ouvrant la voie d'un avenir viable à long terme** - S.E. Mme Rebecca Kadaga, Présidente du Parlement ougandais
- **Faire face à la diversité des situations démographiques - populations constamment jeunes et populations en vieillissement rapide, relever les défis de l'investissement dans le capital humain et promouvoir la solidarité entre les générations**

- M. Andrew Mason, Professeur à l'Université de Hawaï, Agrégé supérieur en Études sur la population et la santé, East-West Center

- **Tirer un meilleur parti des partenariats de santé mondiale pour avancer le mandat de la CIPD** - Mme Gita Sen, Professeur auxiliaire de santé mondiale et de population, Département de santé mondiale et de population, École de Santé publique de Harvard

**16h-16h 30 PAUSE CAFÉ**

**16h 30-18h TROISIÈME SÉANCE**

**Discussions de groupe** (environ 30 à 40 parlementaires dans chaque groupe)

**Recommandations** pour la CIPD après 2014 et document final

- **Mobiliser** les ressources nécessaires pour la CIPD

- **Renforcer** la supervision parlementaire dans la mise en œuvre de l'agenda de la CIPD

- **Législation et application** du Programme d'action de la CIPD
- **Comprendre et gérer** la politisation de l'agenda de la CIPD

- **Renforcer** les partenariats et édifier des réseaux favorables au mandat de la CIPD

- **La communication**, outil critique pour forger une compréhension commune de la CIPD et cultiver le soutien public à son égard

- **Mécanismes** de suivi des plans d'action et engagements aux niveaux national, régional et mondial

- **Profiter** de l'expérience des champions de la CIPD et préparer la prochaine génération de ses partisans

**18h CLÔTURE DE LA PREMIÈRE JOURNÉE**

Présidence de la Conférence  
**Prix décernés par l'EPF:** Reconnaissance des succès remarquables obtenus dans le domaine de la population et du développement

**19h-20h 30 DÎNER**

Offert par S.E. M. Cemil Çiçek, Président de l'Assemblée nationale de Turquie

**21h-23h RÉUNION DU COMITÉ DE RÉDACTION**

ANNEXE I. PROGRAMME  
23-24-25 MAI 2012

VENDREDI 25 MAI 2012

**08h-08h 45 RÉUNION DU  
COMITÉ  
DE RÉDACTION**

**09h-10h 30 QUATRIÈME  
SÉANCE**

**Présidence :** Mme Yvonne Gilli, *Parlementaire, Suisse, Membre du Comité exécutif de l'EPF*

**Débat spécial :** La voie à suivre pour le Programme d'action de la CIPD: L'avenir

**Intervenants (Communications de 7 à 10 minutes et Q & R) :**

- **Rôle de la société civile dans la mise en œuvre de l'agenda de la CIPD en tant qu'aspect du prochain cadre de développement: mesures concrètes** - M. Tewodros Melesse, *Directeur général d'International Planned Parenthood Federation*
- **Rôle des législateurs s'agissant de faire usage du Programme d'action de la CIPD pour donner forme aux discussions sur les cadres de développement après 2015** - Mme Rathika Sitsabaiesan, *Parlementaire canadienne*
- **Que faut-il pour mettre les jeunes en mesure de créer un monde meilleur pour leur avenir?** - M. Alex Wirth, *Jeune Membre de la Commission nationale pour l'UNESCO, États-Unis*

**10h-11h PAUSE CAFÉ**

**11h-12h 30 CINQUIÈME SÉANCE**

**Discussions de groupe** (environ 30 à 40 parlementaires dans chaque groupe)

**1. VIH/SIDA**

**Spécialiste :** M. George Tembo, *Chef du Service du VIH/ SIDA de l'UNFPA*

**2. Jeunesse**

**Spécialiste :** M. Angga Dwi Martha, *Avocat des jeunes, Indonésie*

**3. Égalité des sexes et éducation**

**Spécialiste :** Mme Ann Van Lancker, *Conseillère sur l'égalité hommes femmes, Bureau régional d'Europe de l'Est et d'Asie centrale*

**4. Santé maternelle**

**Spécialiste :** Mme Jill Sheffield, *Présidente de Les femmes donnent la vie*

**5. Planification familiale**

**Spécialiste:** M. John Cleland, *Professeur de démographie médicale, Londres, École d'hygiène et de médecine tropicale*

**6. Changement climatique**

**Spécialiste:** M. Werner Haug, *Directeur de la Division technique de l'UNFPA*

**7. Vieillesse/Faible fécondité**

**Spécialiste:** Mme Siri Tellier, *Maître de conférences invitée, École de santé mondiale de Copenhague, Université de Copenhague*

**8. Migration**

**Spécialiste:** M. François Farah, *Coordonnateur, Équipe de travail sur les Objectifs du Millénaire pour le développement*

**12h 30-14h DÉJEUNER**

**Offert par** S.E. M. Recep Akdağ, *Ministre turc de la santé*



**14 h-15 h** **SIXIÈME SÉANCE**

Présentation du résultat des discussions de chaque groupe

**Présidence :** Mme Öznur Çalık, Parlementaire, *Présidente du Groupe parlementaire turc sur la population et le développement de l'Assemblée nationale de Turquie et Membre du Comité exécutif du Forum parlementaire européen sur la population et le développement (EPF)*

Présentation des résultats des discussions de groupe

**15 h-16 h** **SEPTIÈME SÉANCE**

**Débat sur le projet de Déclaration d'engagement**

**Présidence :** Baronne Jenny Tonge, *Royaume-Uni, Vice-Présidente du Forum parlementaire européen sur la population et le développement (EPF) et Présidente du Groupe de travail parlementaire multipartite sur la population, le développement et la santé procréative (UK APPG)*

Présentation du projet de Déclaration par: Président du Comité de rédaction

**16 h-17 h** **HUITIÈME SÉANCE**

**1. Adoption de la Déclaration d'engagement**

**Présidence :** Baronne Jenny Tonge, *Vice-présidente d'EPF, Présidente de UK APPG*

**2. Débat sur le suivi**

Mme Safiye Çağar, *Directrice de la Division de l'information et des relations extérieures, UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)*

M. Neil Datta, *Secrétaire, Forum parlementaire européen sur la population et le développement (EPF)*

**17 h-17 h 30** **PAUSE-CAFÉ**

**17 h 30** **SÉANCE DE CLÔTURE**

**1. Observations finales**

Mme Öznur Çalık, *Parlementaire, Présidente du Groupe parlementaire turc sur la population et le développement de l'Assemblée nationale de Turquie et Membre du Comité exécutif du Forum parlementaire européen sur la population et le développement, EPF.*

M. George Tsereteli, *Parlementaire, Président du Forum parlementaire européen sur la population et le développement et Premier Vice-Président du Parlement de Géorgie*

Dr. Babatunde Osotimehin, *Directeur exécutif de l'UNFPA*

**2. Remarques par invité d'honneur**

S.E. M. Recep Tayyip Erdoğan, *Premier Ministre de Turquie*

**20 h** **DÎNER**

**Offert** par le Groupe parlementaire sur la population et le développement de l'Assemblée nationale turque, avec la participation de S.E. Mme Fatma Şahin, *Ministre turque de la famille et des affaires sociales*

## ANNEXE II. LISTE DES PARTICIPANTS

EN ORDRE ALPHABÉTIQUE

### DÉLÉGUÉS

#### Afghanistan

Fereshta Amini, Parlementaire  
Sherwali Wardak,  
Parlementaire  
Naqibullah Faiq, Parlementaire

#### Albanie

Valentina Leskaj,  
Parlementaire

#### Antigua-et-Barbuda

Malaka Parker, Sénatrice

#### Argentine

María Elena Corregido,  
Sénatrice  
María Rosa Díaz, Sénatrice  
María Lusa Storani,  
Parlementaire

#### Australie

Danielle Green, Parlementaire

#### Autriche

Petra Bayr, Parlementaire  
Judith Schwentner,  
Parlementaire

#### Azerbaïdjan

Malahat Ibrahimqizi,  
Parlementaire

#### Bangladesh

Fazilatun Nasa Bappy,  
Parlementaire  
Nahim Razzaq, Parlementaire

#### Bélarus

Svetlana Shilova,  
Parlementaire

#### Belgique

Marleen Temmerman,  
Sénatrice  
Christiane Vienne, Parlementaire

#### Bénin

Chabi Félicien Zacharie,  
Parlementaire

#### Bhoutan

Karma Rongdol, Parlementaire  
Choeki Wangmo, Parlementaire

#### Bolivie

Ingrid Zabala, Parlementaire

#### Botswana

Fidellis Macdonald Mmilili Molao,  
Parlementaire

#### Brésil

Fernando Lucio Giacobbo,  
Parlementaire

#### Burkina Faso

Jacob Ouedraogo, Parlementaire

#### Cambodge

Kim Yeat Chhit, Sénateur  
Sichan Pum, Sénateur

#### Cameroun

Djibrilla Kaou, Parlementaire  
Marie-Rose Nguini Effa,  
Parlementaire

#### Canada

A. Raynell Andreychuk,  
Sénatrice  
Rathika Sitsabaiesan,  
Parlementaire

#### Cap Vert

Arlindo Rósario, Parlementaire  
Jose Manuel Sanches Tavares,  
Parlementaire

#### Chili

Marco Antonio Nunez,  
Parlementaire  
María Antonieta Saa  
Parlementaire

#### Colombie

Alba Luz Pinilla,  
Parlementaire

#### Congo

Clobert Ibinda, Parlementaire  
Charlotte Opimbat,  
Parlementaire

#### Corée, République

Hong Joon Ahn,  
Parlementaire  
Won Je Hur, Parlementaire  
Hye Hoon Lee, Parlementaire

#### Costa Rica

María Eugenia Venegas,  
Parlementaire

#### Côte d'Ivoire

Mamadou Dely, Parlementaire  
Mariame Traore Keita,  
Parlementaire

#### Danemark

Pia Liselott Blixt,  
Parlementaire

#### Djibouti

Mohamed Ahmed Houssein,  
Parlementaire  
Aicha Mohamed Robleh,  
Parlementaire

#### El Salvador

Gloria Anaya, Parlementaire  
Guillermo Mata,  
Parlementaire

#### Équateur

Gina Godoy, Parlementaire  
Linda Machuca,  
Parlementaire

#### Espagne

Juan Carlos Grau, Parlementaire  
Carmen Montón, Parlementaire

#### États-Unis d'Amérique

Carolyn Maloney, Parlementaire  
Jan Schakowsky, Parlementaire

ANNEXE II. LISTE DES PARTICIPANTS  
EN ORDRE ALPHABÉTIQUE

**Éthiopie**

Nega Assefa, Parlementaire  
Alemtsehay Paulos,  
Parlementaire

**Finlande**

Aila Annikki Paloniemi,  
Parlementaire  
Jani Toivola, Parlementaire

**France**

Danielle Bousquet, députée  
Henriette Martinez, députée

**Gabon**

Maurice Eyamba-Tsimat,  
Parlementaire  
Albertine Maganga-Moussavou,  
Parlementaire

**Gambie**

Fatou Mbye, Parlementaire

**Géorgie**

George Tsereteli, Parlementaire

**Ghana**

Maxwell Kofi Jumah,  
Parlementaire  
Irene Naa Torshie Addo,  
Parlementaire  
Alidu Iddrisu Zakari, Parlementaire

**Guatemala**

Delia Black, Parlementaire

**Guinée**

Michel Beimy, Parlementaire  
Dansa Kourouma, Parlementaire

**Honduras**

Perla Simons, Parlementaire

**Inde**

Saleh Mohammed Abdus, MAL  
K.N. Balagopal, Parlementaire  
Rajniti Prasad, Parlementaire  
Francis Pondit R. Sangma, MAL

**Indonésie**

Meutya Hafidz, Parlementaire  
Surya Chandra Surapaty, Maîtrise  
Santé publique, Doctorat

**Iran, République islamique**

Amir Hossein Ghazizadeh  
Hashemi, Parlementaire

**Iraq**

Khalid Al-Khasman, Parlementaire  
Amel Al-Tuwayyij, Parlementaire  
Imad Hussein, Parlementaire

**Irlande**

Anne Ferris, Parlementaire  
Olivia Mitchell, Parlementaire  
Maureen O'Sullivan, Parlementaire

**Italie**

Sandra Zampa, Parlementaire

**Jamaïque**

Kamina Johnson-Smith,  
Sénatrice

**Japon**

Toshiko Abe, Parlementaire  
Teruhiko Mashiko,  
Parlementaire

**Jordanie**

Marwan Al Hmoud, Sénateur  
Nawal Faouri, Sénatrice

**Kirghizistan**

Yrgal Kadyralieva,  
Parlementaire  
Gulnara Omorovna Jamgyrchieva,  
Parlementaire  
Damira Niyazalieva,  
Parlementaire

**Lao, République démocratique  
populaire**

Phonethep Pholsena,  
Parlementaire  
Chanthaboun Phothirath,  
Parlementaire

**Lithuanie**

Marija Pavilioniene,  
Parlementaire  
Birute Vesaite, Parlementaire

**Macedoine, Ex-République  
yougoslave**

Nedzati Jaicupi,  
Parlementaire

**Malaisie**

Datuk Ir Idris Haji Haron,  
Parlementaire  
Fong Po Kuan, Parlementaire

**Malawi**

Moses Kunkuyi Kalongashawa,  
Parlementaire  
Bernadetta Mlaka Maliro,  
Parlementaire

**Maldives**

Abdulla Abdul Raheem,  
Parlementaire

**Maroc**

Mehdi Mezouari, Parlementaire  
Khalid Sbia, Parlementaire  
Nouzha Skalli, Parlementaire

ANNEXE II. LISTE DES PARTICIPANTS  
EN ORDRE ALPHABÉTIQUE

**Moldavie**

Liliana Palihovici,  
Parlementaire

**Montserrat**

Jermaine Wade,  
Parlementaire

**Mozambique**

Antonio Rosário Niquice,  
Parlementaire  
Maria Ivone Soares, Parlementaire

**Myanmar**

Daw Su Su Hlaing, Parlementaire  
Nay Lin, Parlementaire  
U Maung Maung Swe,  
Parlementaire

**Namibie**

Agnes Tjongarero, Parlementaire  
Anton von Wietersheim,  
Parlementaire

**Nicaragua**

Juan Ramón Jiménez  
Elman Ramón Urbina Díaz,  
Parlementaire

**Niger**

Aoua Ibro, Parlementaire  
Illa Ousmane, Parlementaire

**Nigeria**

Saheed Akinade-Fijabi,  
Parlementaire  
Abdulrazak Nuhu Zaki,  
Parlementaire

**Nouvelle Zélande**

Maryan Street, Parlementaire  
Holly Walker, Parlementaire

**Oman**

Mohamed Al Busaidi,  
Parlementaire  
Abdullah Al Malik, Parlementaire

**Ouganda**

Chris Baryomunsi, Parlementaire  
Rebecca Kadaga, Présidente  
du parlement  
Sylvia Ssinabulya, Parlementaire

**Pakistan**

Nahid Shahid Ali, Parlementaire  
Donya Aziz, Parlementaire  
Shamshad Bachani, Parlementaire  
Jamila Gilani, Parlementaire  
Attiya Inayatullah,  
Parlementaire

**Palestine, Etat**

Sahar Al Qawasmi,  
Parlementaire

**Panama**

Crispiano Adames,  
Parlementaire

**Paraguay**

Aida Robles, Parlementaire

**Parlement européen**

Antonyia Parvanova, Membre  
du parlement européen

**Pérou**

Anna María Solórzano Flores,  
Parlementaire  
Cesar Yrupailla, Parlementaire

**Philippines**

Emmeline Aglipay Membre  
du Congrès  
Raymond V. Palatino Membre  
du Congrès

**Portugal**

Maria Antónia Almeida Santos,  
Parlementaire  
Monica Ferro, Parlementaire

**République centrafricaine**

Esaie Gbanne, Parlementaire  
Gina Michele Sanze, Parlementaire

**République dominicaine**

Minerva Josefina Tavárez Mirabal,  
Parlementaire

**Roumanie**

Serban Radulescu, Sénateur  
Tudor Udristoiu, Sénateur

**Royaume Uni**

Baronne Jenny Tonge  
Heather Wheeler,  
Parlementaire

**Russie**

Saliya Murzabayeva,  
Parlementaire  
Leonid Ogul, Parlementaire



ANNEXE II. LISTE DES PARTICIPANTS  
EN ORDRE ALPHABÉTIQUE

**Rwanda**

Ezechias Rwabuhiri,  
Parlementaire  
Alphonsine Mukarugema,  
Parlementaire

**Sainte Lucie**

Moses Baptiste, Parlementaire  
Sénégal  
Elhadji Malick Diop,  
Parlementaire  
Aliou Sow, Parlementaire

**Sierra Leone**

Elizabeth Alpha-Lavalie,  
Parlementaire  
Ibrahim Bundu, Parlementaire

**Somalie**

Omar Mohamed Ali,  
Parlementaire  
Yonis Issak Adan,  
Parlementaire

**Soudan**

Yassir Yousif Alla Abukaswi,  
Parlementaire

**Soudan du Sud**

Elizabeth Nyawal Chol,  
Parlementaire  
John Paulo Lako, Parlementaire  
Alma A. Jervase Yak,  
Parlementaire

**Sri Lanka**

Shehan Asanka Semasinghe,  
Parlementaire

**Suède**

Carina Hägg, Parlementaire  
Irika Karlsson, Parlementaire  
Annika Qarlsson, Parlementaire

**Suisse**

Yvonne Gilli, Parlementaire

**Swaziland**

Nonhlanhla Dlamini, Parlementaire  
Thandi Faith Shongwe,  
Parlementaire

**Tadjikistan**

Abdurakhmon Khonov,  
Parlementaire  
Khayriniso Yusufi, Parlementaire

**Tanzanie, République unie**

Rajab Mbarouk Mohamed,  
Parlementaire

**Thaïlande**

Vichuda Rattanapian,  
Sénatrice  
Jetrn Silratharanont, Sénateur

**Trinité-et-Tobago**

Amery Browne,  
Parlementaire

**Tunisie**

Souad Ben Abderrahim,  
Parlementaire  
Ali Houiji, Parlementaire  
Wisseem Yassine,  
Parlementaire

**Turkménistan**

Gurbangul Bayramova,  
Parlementaire  
Maral Paltayeva, Parlementaire

**Turquie**

Nedret Akova, Parlementaire  
Öznur Çalık, Parlementaire  
Mesut Dedeoglu,  
Parlementaire  
Ruhsar Demirel,  
Parlementaire  
Ilknur Denizli, Parlementaire  
Reşat Dogru, Parlementaire  
Cevdet Erdol, Parlementaire  
Fatos Gürkan, Parlementaire  
Hülya Güven, Parlementaire  
Halide Incekara,  
Parlementaire  
Ilknur Inceöz, Parlementaire

Muhammed Bilal Macit,  
Parlementaire

Gülsen Orhan, Parlementaire  
Fatih Şahin, Parlementaire  
Sevim Şavaşer, Parlementaire  
Zeynep Karahan Uslu,  
Parlementaire

**Uruguay**

Bertha Sanseverino, Parlementaire

**Venezuela**

Nancy Ascencio, Parlementaire  
Dinorah Figuera, Parlementaire  
Odalís Monzón, Parlementaire  
Henry Ventura, Parlementaire

**Yémen**

Abdulbari Abdullah Dughaiş,  
Parlementaire  
Samir Khiry Mohammed Radha,  
Parlementaire

**Zambie**

Victoria Kalima, Parlementaire  
Stephen Kapyongo, Parlementaire

**Zimbabwe**

David Parirenyatwa, Parlementaire



## ANNEXE II. LISTE DES PARTICIPANTS EN ORDRE ALPHABÉTIQUE

### AUTRES PARTICIPANTS

#### Orateurs intervenant au nom du Gouvernement hôte

S.E. Cemil Çiçek, Parlementaire  
*Président de l'Assemblée nationale turque*

S.E. Recep Tayyip Erdoğan  
*Premier Ministre de Turquie*

S.E. Ahmet Davutoğlu, Parlementaire  
*Ministre turc des affaires étrangères*

S.E. Recep Akdağ, Parlementaire  
*Ministre turc de la santé*

S.E. Fatma Şahin, Parlementaire  
*Ministre turc de la famille et des politiques sociales*

S.E. Cevdet Yılmaz, Parlementaire  
*Ministre turc du développement*

#### Afghanistan

Adel Nezamudin  
*Assemblée nationale*

#### Australie

Melanie Poole  
*CARE Australia*

#### Belgique

Vicky Claeys  
*Directeur du réseau européen de l'IPPF*

Thilde Knudsen  
*Marie Stopes International*

Meabh McMahon  
*Observateur de l'UE/France24/Euranet*

Emilie Peeters  
*Assistant de la Sén. Marleen Temmerman*

#### Canada

Dina Epale  
*ACPD*

#### Corée, République

Kwang Myoung Cha  
*Groupe parlementaire coréen*

Pil Soon Kang  
*Groupe parlementaire coréen*

#### Danemark

S.E. Christian Friis Bach,  
Parlementaire  
*Ministre de la coopération au développement*

Thomas Hundsbaek-Pedersen  
*Ministère des affaires étrangères*

Sebastian Goos  
*Politiken*

Soren Jensen  
*Ministère des affaires étrangères*

Elsbeth Sondergaard Krone  
*Ministère des affaires étrangères*

Siri Tellier  
*Copenhagen School of Global Health*

Tine Blaaker Welzel  
*Ministère des affaires étrangères*

#### Égypte

Dr. Gamal Serour  
*Professeur d'obstétrique & gynécologie, Al Azhar Univ.*

#### Espagne

Lluís Miquel Hurtado  
*Free-lance*

Filomena Ruggiero  
*FPFE*

Maria Sahuquillo  
*El País*

#### États-Unis d'Amérique

Monica Adame  
*Action mondiale des parlementaires*

María Antonieta Alcalde Castro  
*IPPF/WHR*

Carmen Barroso  
*Directeur régional. Région hémisphère occid. de l'IPPF*

Kathy Bonk  
*Communication Consortium Media Center*

Sandra Jordan  
*USAID*

Andrew Mason  
*Prof. Université de Hawaï*

Leyla Nikjou  
*Action mondiale des parlementaires*

Shazia Rafi  
*Action mondiale des parlementaires*

#### Elizabeth Schlachter

USA  
Gita Sen  
*Harvard School of Public Health*

Jill Sheffield  
*Présidentet, Les femmes donnent la vie*

Alex Wirth  
*Membre, Commission nationale E-U pour l'UNESCO*

#### Finlande

Linus Atarah  
*IPS*

Hilkka Vuorenmaa  
*Väestöliitto*

#### Géorgie

Giorgi Lagurashvili  
*Gouvernement géorgien*

Arsen Mazanashvili  
*Gouvernement géorgien*

Sopho Mdinardze  
*Gouvernement géorgien*

S.E. Sandra Elisabeth Roelofs  
*Première Dame de Géorgie*

#### Ghana

Dr. Fred Sai  
*Médecin et ancien président d'IPPF*

Mohammed Muniru Kassim  
*Daily Guide*

Susan Adai Sai Yamoah  
*Ghana*

#### Inde

Manmohan Sharma  
*IAPPD*

#### Indonésie

Angga Dwi Martha  
*Avocat des jeunes, Indonésie*

#### Italie

Natalia Lupi  
*Association italienne des femmes pour le développement*

Giuseppe Mancini  
*Il Futurista*



ANNEXE II. LISTE DES PARTICIPANTS  
EN ORDRE ALPHABÉTIQUE

**Japon**

Sumie Ishii  
JOICFP

**Jordanie**

Hani Farahan  
Parlement jordanien

**Lao, République démocratique populaire**

Bounlert Louanedouangchanh  
LAPPD

**Lituanie**

Zivile Kropaite  
LRT

**Namibie**

Chippa Tjirera  
Assemblée nationale namibienne

**Nigéria**

Ibrahim Issah  
The Moment  
Seidu Shaibu  
The Moment

**Norvège**

Anja Sletten  
Sex og Politikk

**Nouvelle-Zélande**

Branwen Millar  
NZPPD

**Oman**

Yousuf Al-Ghanboosi  
Majlis A'Shura

**Pakistan**

Nisar Ahmed Panhwar  
Assemblée nationale pakistanaise

**Panama**

Carla Rivera Avni  
Groupe parlementaire interam. pour  
la pop. & le dév.  
Andres Rodríguez  
Groupe parlementaire interam. pour  
la pop. & le dév.

**Portugal**

Alice Frade  
APF

**Roumanie**

Cristina Dumitrescu  
Sénat roumain

**Royaume-Uni**

John Cleland  
London School of Hygiene  
& Tropical Medicine  
Ann Mette Kjaerby  
UK APPG  
Tewodros Melesse  
Directeur général de l'IPPF

**Suède**

Lina Granlund  
RFSU  
Anna Hellgren  
Dagens Arena

**Thaïlande**

Mary Antonette Abello  
Forum asiatique de parlementaires  
sur la pop. & le dév.  
Shiv Khare  
Forum asiatique de parlementaires  
sur la pop. & le dév.  
Anake Lekoon  
Forum asiatique de parlementaires  
sur la pop. & le dév.  
Sirisaranya Paknirat  
Forum asiatique de parlementaires  
sur la pop. & le dév.  
Ramon San Pascual  
Forum asiatique de parlementaires  
sur la pop. & le dév.

**Turquie**

Yağmur Çalışkan  
Assemblée nationale turque  
Jacques Couvas  
IPS  
Semra Koral  
TAPD  
Hakan Satiroglu  
TAPD

**GOVERNEMENT TURC**

**Représentants du Gouvernement**

A Ridvan Ağaoğlu  
Ministère du développement  
Murat Altınsoy  
Ministère du développement  
İrfan Atar  
Ministère de la santé  
Yavuz Ateş  
Ministère de la santé  
Teoman Ata İnci  
Ministère du développement  
Aziz Babuscu  
Président provincial (Istanbul)  
du Parti AK  
Abdullah Baysal  
Ministère du développement  
Mehmet Bulut  
Ministère des affaires étrangères  
Ali Rıza Candemir  
Ministère de la santé  
Hüseyin Çapkin  
Direction provinciale (Istanbul) de la  
sécurité  
Meral Demir  
Ministère de la famille et de la  
politique sociale  
Kerem Divanlıoğlu  
Ministère des affaires étrangères  
Banu Ekinci  
Ministère de la santé  
Veli Göğebakan  
Ministère de la santé  
Gökhan Güder  
Ministère du développement  
Sari Harun  
Ministère de la famille et de la  
politique sociale  
Gökçen Kaya  
Ministère des affaires étrangères  
Alper Macar  
Ministère de la santé  
Kemal Madenoğlu  
Ministère du développement  
Hüseyin Avni Mutlu  
Gouverneur d'Istanbul

Sibel Örsel

*Ministère de la santé*

Yesil Osman

*Ministère de la santé*

Hüseyin Özbay

*Ministère de la santé*

Pervin Ozelci

*Ministère de la santé*

Ahmet Özlü

*Ministère de la santé*

Mustafa Öztürk

*Ministère de la santé*

Mithat Rende

*Ministère des affaires étrangères*

Sema Sanisoglu

*Ministère de la santé*

Sevin Taşdelen

*Ministère de la famille et de la politique sociale*

Kadir Topbaş

*Maire de la municipalité métropolitaine d'Istanbul*

Mehmet Ali Torunoğlu

*Ministère de la santé*

Ilker Ulu

*Ministère de la famille et de la politique sociale*

Aziz Yildirim

*Ministère de la famille et de la politique sociale*

Özlen Yükselbaba

*Ministère de la famille et de la politique sociale*

### **Fonctionnaires de l'Assemblée nationale turque**

Buket Akdemir

*Relations extérieures et protocole*

Rüçhan Akincioğlu

*Conseiller du Président*

Suat Alkan

*Attaché de presse*

Mücahit Arslan

*Fonctionnaire du protocole auprès du Président*

Önder Arslan

*Relations extérieures et protocole*

Nuri Ayvaz

*Fonctionnaire du protocole auprès du Président*

Deyra Baykal

*Fonctionnaire du protocole auprès du Président*

Deniz Cankus

*Relations extérieures et protocole*

Zeynep Duran

*Fonct. du protocole des palais nat. de l'Ass.nat.turque*

Ihsan Kiziltan

*Conseiller du Président pour les affaires étrangères*

İlhan Kocaman

*Coordonnateur des communications*

İrfan Neziroglu

*Secrétaire général de l'Assemblée nationale turque*

Halit Özgül

*Responsable principal de la sécurité auprès du Prés*

Özgür Payalan

*Fonct. du protocole des palais nat. de l'Ass. nat. turque*

Hakan Sağdıç

*Relations extérieures et protocole*

Erdoğan Sakal

*Chef adjoint des Relations extérieures et protocole*

Gökhan Ünal

*Fonct. du protocole des palais nat. de l'Ass. nat. turque*

Yasin Yıldız

*Vice-Secrétaire général de l'Assemblée nationale turque*

### **EPF**

#### **Belgique**

Neil Datta

Marina Davidashvili

Nadine Krysostan

Miguel Ongil

Vincent Villeneuve

Eddie Wright

### **UNFPA**

Dr. Babatunde Osotimehin

*Directeur exécutif*

Abdallah Abdelaziz

Alanna Armitage

Laurent N. M. Assogba

Nikolai Botev

Safiye Çağar

Ada Cardenas

Hafedh Chekir

Sarah Craven

Marta Diavolova

François Farah

Pernille Fenger

Thea Fierens

Omar Gharzeddine

Salma Hamid

Werner Haug

Nobuko Horibe

Zahidul Huque

Gabriela Iancu

Richard Kollodge

Linette Lewis

Edward Ojuolape

Kwabena Osei-Danquah

Ragaa Said

Sietske Steneker

Marcela Suazo

Nezih Tavlas

George Tembo

Anne Van Lancker

Ce rapport est diffusé par l'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la population en sa qualité de secrétariat de la conférence internationale sur la mise en œuvre du programme d'action de la CIPD (ICPI/CIPD). Les vues et opinions exprimées dans les présentes ne reflètent pas nécessairement celles de l'UNFPA.

Une version électronique de cette publication et d'autres informations sur l'IPCI/CIPD, notamment des textes intégraux des discours-programmes, et les versions en différentes langues du rapport se trouvent à : [www.unfpa.org/parliamentarians/index.htm](http://www.unfpa.org/parliamentarians/index.htm) ou à : [www.ipci2012.org](http://www.ipci2012.org).

Imprimé sur papier recyclé. Toutes les photos publiées dans ce rapport appartiennent à EPF.





LA CINQUIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES PARLEMENTAIRES  
SUR L'APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION DE LA CIPD